



## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### Plus de 214 000 \$ pour la protection et la mise en valeur des habitats fauniques

**Québec, le 3 février 2022** – La Fondation de la faune du Québec a approuvé la réalisation de 16 nouveaux projets dans le cadre du programme [AGIR pour la faune](#) pour une aide financière totale de 214 850 \$.

Les projets financés dans le cadre de ce programme touchent neuf régions administratives. Ils visent, entre autres, à élaborer des plans de conservation pour certaines espèces, à favoriser la connectivité entre différents milieux, à sensibiliser la population sur la richesse et la précarité des habitats fauniques présents sur un territoire, à informer les intervenants clés sur la valeur des habitats fauniques et les moyens de les conserver ou de les mettre en valeur, etc.

Parmi ces projets, notons celui de Corridor Appalachienn qui va accompagner plusieurs municipalités et partenaires du milieu de la conservation afin de favoriser la mise en œuvre d'actions de maintien et de restauration de la connectivité de part et d'autre de l'autoroute 10 entre Bromont et Magog. Notons également les projets du Comité ZIP Les Deux Rives qui entreprend l'élaboration de plans de conservation afin de protéger les habitats fauniques riverains du fleuve de la MRC de Portneuf et de la MRC de Lotbinière. Finalement, le projet de Memento Silva qui va concevoir un film animalier mettant en vedette dix espèces fauniques méconnues ou rares qui survivent dans les espaces naturels restants de l'île de Montréal.

Ce ne sont là que quelques exemples des projets soutenus dans le cadre du programme pour 2022. Vous pouvez consulter la liste des projets approuvés en suivant [ce lien](#).

« La particularité du programme *AGIR pour la faune* est qu'il finance des projets qui vont susciter l'engagement et le soutien des différents intervenants du milieu dans la conservation, la restauration et l'aménagement des habitats fauniques. Que ce soit par l'entremise d'actions de sensibilisation, de transfert de connaissances ou encore de conservation volontaire, les projets financés dans le cadre de ce programme permettent une prise en charge par le milieu », mentionne Geneviève Lacroix, gestionnaire de programmes à la Fondation de la faune du Québec.

Rappelons que le du programme *AGIR pour la faune* vise à soutenir des initiatives de conservation et de mise en valeur des habitats fauniques qui cadrent avec la mission de la Fondation de la faune du Québec, mais qui ne sont pas admissibles à ses autres programmes d'aide.

– 30 –

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

#### Informations :

M<sup>me</sup> Mylène Bergeron

Directrice des communications et de la collecte de fonds

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926, poste 135

418 575-5728

[mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca)